**Nom de l’école :**

**Nom du directeur de l’école :**

**Questionnaire à destination des écoles sur le risque amiante**

1. Date de construction de l’école : (se rapprocher de la collectivité compétente si besoin) :

Antérieure au 1/07/1997

Postérieure au 1/07/1997

1. Si l’école a été construite avant le 1/7/1997 (date de délivrance du permis de construire), je possède le DTA (dossier technique amiante) ou sa fiche récapitulative.

OUI

NON

Demande en cours

1. Le DTA fait -il apparaitre des matériaux contenants de l’amiante

OUI

NON

1. Si oui, description succincte des lieux et matériaux concernés